

## PIP4 (2024-2025) État d'avancement des objectifs stratégiques du PIP4

par objectifs stratégiques

### Rapport de synthèse détaillé

#### **Contexte**

Le rapport de synthèse détaillé du PIP4 (2024-2025) a été préparé par le PROE afin de mettre en évidence les progrès accomplis et les résultats stratégiques finaux obtenus dans le cadre de chaque Objectif stratégique, à l'issue des deux années de mise en œuvre du PIP4. Ce rapport se concentre spécifiquement sur la première année de mise en œuvre (2024) et présente les progrès accomplis dans la réalisation des résultats du PIP4 alignés sur les objectifs du Plan stratégique 2017-2026 du PROE.

Un résumé statistique simplifié présente le nombre d'indicateurs de résultats classés par objectifs stratégiques comme étant « atteints » (entièrement réalisés et achevés) ou « en cours » (activités toujours en cours).

En 2024, un total de 123 indicateurs de résultats ont été fournis par le biais des objectifs suivants :

- Objectifs régionaux via des programmes (69 indicateurs)
- Objectifs organisationnels par service et unité de travail (54 indicateurs)

Ces indicateurs continueront d'être suivis jusqu'en 2026.

Pour la période considérée, les progrès sont classés comme « Réalisés » ou « En cours ». Le statut « En cours » correspond aux indicateurs associés aux activités qui sont en cours ou terminées, ou encore qui n'ont pas été réalisées en 2024. Les raisons pour lesquelles les activités n'ont pas été menées à bien incluent des retards dans la mise en œuvre, un manque de financement ou d'autres difficultés opérationnelles. Les activités En cours devraient être terminées courant 2025.

Enfin, ce rapport met en évidence les performances globales du PROE en 2024 pour le plan PIP4 (2024-2025), telles qu'illustrées à la figure 1.

#### **Plan PIP4 (2024-2025) - Performances par résultats stratégiques**

##### **Performances globales pour 2024**

2024 marque la septième année de mise en œuvre du Plan stratégique 2017-2026 et la première année de mise en œuvre du plan PIP4 (2024-2025), qui s'étend sur deux ans. Les résultats globaux du plan PIP4 du PROE pour les 123 indicateurs de résultats (incluant 69 indicateurs pour les objectifs régionaux et 54 indicateurs pour les objectifs organisationnels), sont présentés ci-dessous :

- 37 % (46/123) des objectifs du plan PIP4 ont été RÉALISÉS.
- 63 % (77/123) sont EN COURS

Figure 1 : Réalisation des objectifs stratégiques du plan PIP4 (2024-2025) : Globalement



#### Performances globales par objectif stratégique PIP4 (2024-2025)

Le Plan stratégique 2017-2026 approuvé par le PROE comporte quatre objectifs régionaux. Il s'agit des objectifs suivants :

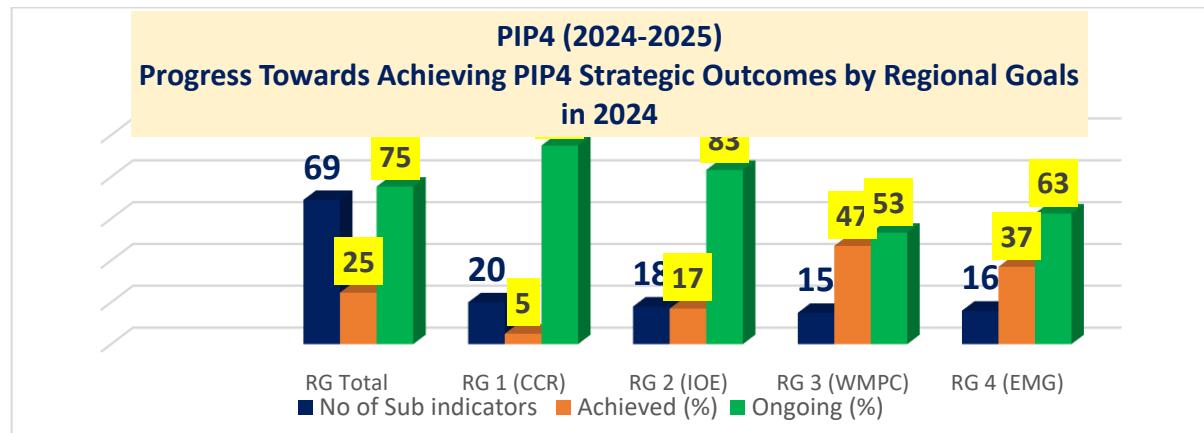
- Objectif régional 1 : Que les populations de la zone Pacifique fassent preuve d'une résilience renforcée face au changement climatique - Pour les États membres des îles du Pacifique
- Objectif régional 2 : Que les populations de la zone Pacifique bénéficient d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résilients
- Objectif régional 3 : que les habitants de la zone Pacifique bénéficient d'une meilleure gestion des déchets et d'un meilleur contrôle sur la pollution
- Objectif régional 4 : Que les populations de la zone Pacifique et leur environnement bénéficient d'un engagement et des meilleures pratiques en matière de gouvernance environnementale.

Chaque objectif énonce plusieurs sous-objectifs stratégiques clés, ainsi que les résultats régionaux correspondants. Bien que chaque objectif ait une thématique spécifique, les quatre sont interdépendants et contribuent ensemble à la réalisation de la vision du PROE, à savoir « des communautés résilientes et durables dans la zone Pacifique ».

Ce rapport met en évidence les performances du PROE dans la réalisation des résultats stratégiques par objectifs régionaux et par objectifs organisationnels pour 2024, dans le cadre du plan PIP4 (2024-2025).

En 2024, pour le rapport PIP4 (2024-2025) sur la réalisation des résultats stratégiques concernant les quatre objectifs régionaux, un total de 69 indicateurs de résultats sera utilisé pour mesurer les performances relatives à chacun des quatre objectifs régionaux. L'évaluation des performances repose sur le nombre d'objectifs Réalisés et En cours (Figure 2).

Figure 2 : progrès accomplis en 2024 dans la réalisation des résultats stratégiques du plan PIP4, selon les objectifs régionaux



### OBJECTIF RÉGIONAL (OR) 1 : que les populations de la zone Pacifique bénéficient d'une plus grande résilience face au changement climatique

Objectifs globaux à atteindre	Réalisé	En cours
20	1	19

Dans l'ensemble, pour l'Objectif régional n° 1, sur les 20 sous-objectifs à atteindre, 15 ont été atteints et 19 sont en cours de réalisation.

Remarques concernant les indicateurs permanents : (Exemples d'activités en cours liées à cet indicateur qui devraient être achevées en 2025)

- Révision et/ou élaboration de politiques, législations et plans stratégiques visant à renforcer la résilience face au changement climatique dans cinq ÉTIP (et notamment Tuvalu, Nauru, Samoa).
- Mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités CCR dans 21 ÉTIP (en présentiel, en ligne ou hybrides), y compris l'élaboration d'un Plan de durabilité pour le renforcement des capacités par l'intermédiaire du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC, Pacific Climate Change Center).
- Mise en œuvre de l'outil de planification d'action précoce locale (LEAP, Local Early Action Planning tool) pour des solutions de conservation communautaires, afin de réduire la vulnérabilité humaine face au changement climatique et à la pollution terrestre en Micronésie. (IOE)
- Quatre pays insulaires du Pacifique (Samoa, Tonga, Nauru et Kiribati) sur les cinq ont soutenu l'élaboration et/ou la révision de politiques, de législations et de stratégies visant à renforcer les opérations des services météorologiques et hydrologiques nationaux (NHMS, National Meteorology and Hydrology Services). Il a été signalé que la coordination avec l'OMM se poursuivait via le PMDP, soutenant Samoa dans l'élaboration du Cadre national pour les services météorologiques, hydrologiques et climatiques (NFWWCS, National Framework for Weather, Water and Climate Services), en complément des NHMS.
- Réalisation d'une évaluation nationale des écarts dans les cinq domaines clés des services climatiques pour Kiribati, Tonga, Nauru et Samoa. L'évaluation a identifié les écarts propres à chaque pays, menant à l'élaboration d'un plan d'investissement/de soutien qui sera mis en œuvre à partir de 2025 dans le cadre du projet ClimSA. Dans le cadre du projet VanKIRAP, mise en service de l'installation d'un radar météorologique en bande C pour le Vanuatu.
- Appui à la recherche et au partage de connaissances sur les pertes et dommages liés au climat, afin de soutenir l'opérationnalisation du Fonds pour pertes et dommages et d'éclairer l'identification des besoins nationaux en la matière.

## Principales réalisations

**Renforcement des capacités des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (NMHS) en matière de prévisions météorologiques, de systèmes d'alerte précoce, de projections à long terme et de services climatiques améliorés, afin d'appuyer la prise de décisions et la coordination des membres via le Conseil météorologique du Pacifique (CMP).**

- 12 pays insulaires du Pacifique (PIC) ont accès à des informations scientifiques fiables sur le climat pour la planification, la négociation et les prises de décisions.
- Renforcement de la capacité d'engagement des États membres parties prenantes de l'UNFCCC dans les négociations de l'UNFCCC, grâce à des sessions d'approfondissement thématiques et à des réunions préparatoires aux réunions intersessions à Bonn, à la COP28 et à la COP29 ; soutien à des négociateurs supplémentaires au sein des délégations nationales aux COP et amplification des priorités du Pacifique par le biais du Pavillon et de la communication.

## Conférence des Parties (COP), ONE CROP et PEID

- La Voix du Pacifique a réaffirmé les messages clés suivants :
  - ✓ Urgence de la mission de chacun pour que l'objectif de 1,5 ° reste une réalité et continue à se développer, dans un esprit de solidarité, pour un monde vert.
  - ✓ Pour les petits États insulaires en développement (PEID), ces négociations sont vitales et nous ne pouvons nous permettre de négliger le moindre détail ni d'ériger le moindre obstacle.
  - ✓ Définition de nouveaux objectifs collectifs quantifiés et rappel que les nouveaux objectifs quantifiés collectifs (NCQG, New Collective Quantified Goal) ne sont pas simplement des objectifs d'investissement climatique ; il s'agit fondamentalement de nous permettre, en tant que personnes les plus vulnérables, d'avoir facilement accès aux ressources et aux financements à long terme nécessaires pour faire face aux effets du changement climatique que nous subissons actuellement et que nous subirons de plus en plus à l'avenir. La mise en place des NCQG doit englober l'adaptation, l'atténuation, les pertes et les dommages, tout en prévoyant des mesures de préparation, le renforcement des capacités et le transfert de technologies.
- Poursuite du renforcement des compétences en matière de négociation avec les Pays insulaires du Pacifique (PIC) grâce à une approche coordonnée avec un négociateur PEID désigné pour diriger les priorités thématiques, au recours à l'approche One CROP pour coordonner le soutien des agences CROP et à des ressources techniques permettant de fournir des conseils en temps réel.
- Poursuite du renforcement du leadership politique des PEID grâce à la création de champions politiques des PEID lors de la COP26 (Glasgow, Écosse, Royaume-Uni, Irlande), qui s'est poursuivie lors des COP suivantes.

## OBJECTIF RÉGIONAL 2 : Que les populations de la zone Pacifique bénéficient d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résilients

Objectifs globaux à atteindre	Réalisé	En cours
18	3	15

Dans l'ensemble, pour l'Objectif régional 2, sur les 18 sous-objectifs cibles, trois (3) ont été atteints et quinze (15) sont en cours de réalisation.

Remarques concernant les indicateurs permanents :

- Des politiques de gestion des écosystèmes marins et côtiers ont été déployées dans au moins quatre pays. Elles ont été déployées au Vanuatu, où la plupart des activités ont été menées à bien, notamment dans les domaines de la formation, de l'étude rapide de la biodiversité et de l'évaluation des besoins en capacités des programmes de gestion côtière. Cependant, la mise en œuvre de politiques de gestion des écosystèmes marins et côtiers doit encore être finalisée.
- Concernant les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP, National Biodiversity Strategies and Action Plans), il reste à réviser leurs objectifs généraux NBSAP (îles Fidji), examiner et mettre à jour leurs objectifs NBSAP et leur septième compte rendu national (Nioué). Des groupes de travail techniques ZCB ont été mis en place aux îles Fidji et à Palau (mais pas au Vanuatu).
- Planification de la collecte de données pour la deuxième année, en 2025, après l'achèvement de l'étude et d'une année de formation sur l'étude du puffin à queue cunéiforme de Vanuatu en tant qu'espèce sentinelle potentielle pour surveiller les taux d'ingestion de déchets plastiques par les oiseaux marins dans l'hémisphère Sud et le Pacifique tropical, dans le cadre du programme Pacific BioScapes.
- Des contrats sont toujours en cours pour l'élaboration de lignes directrices régionales sur les meilleures pratiques en matière d'écotourisme axé sur les espèces pour deux ÉTIP (États et territoires insulaires du Pacifique).

## Principales réalisations

### Réduction de l'impact des espèces envahissantes dans les îles membres du Pacifique

- L'impact socio-économique et écologique des espèces envahissantes sur les écosystèmes terrestres et aquatiques a été considérablement réduit grâce à la lutte contre les espèces prioritaires et à leur éradication dans toute la région. Le Service régional de soutien à la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique (PRISMSS, Pacific Regional Invasive Species Management Support Service) a aidé dix-sept des vingt-et-un ÉTIP membres dans leur pays en 2024, notamment en améliorant la biosécurité et la détection précoce, en intervenant rapidement, en éliminant complètement les rats envahissants et autres nuisibles de vingt-et-une îles, et en faisant progresser le développement d'ennemis naturels pour six mauvaises herbes répandues et importantes dans la région, entre autres. Le service PRISMSS a été soutenu par les gouvernements de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni.
- Pour la première fois, un guide complet est disponible pour gérer le tourisme lié à la faune sauvage dans la région, couvrant toutes les espèces marines emblématiques : dugongs, baleines et dauphins, requins et raies, tortues et oiseaux marins. En collaboration avec l'organisation du Pacifique Sud pour le tourisme (SPTO, South Pacific Tourism Organisation), des lignes directrices pour l'observation responsable de la faune marine, ainsi qu'un guide des meilleures pratiques du secteur pour l'observation de la faune marine dans le Pacifique, ont été élaborés pour aider la zone Pacifique à devenir une destination plus durable en termes d'observation des espèces marines.
- Le PROE a apporté un soutien important à ses pays et territoires membres afin de réduire l'impact des espèces envahissantes. 130 îles du Pacifique sont désormais exemptes de rats, grâce à la mise en œuvre de 28 opérations supplémentaires d'éradication des rats au niveau des îles de Wallis-et-Futuna, aux Tonga, aux îles Marshall, à Tuvalu et en Polynésie fr
- Le Service régional d'aide à la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique a été renforcé et est désormais en mesure de fournir une assistance efficace aux membres du PROE, notamment grâce au financement supplémentaire obtenu pour le projet PRISMSS « Restaurer la résilience des îles ». Ce financement supplémentaire permettra de financer l'éradication des rats sur 23 îles supplémentaires et de poursuivre le soutien et l'extension des programmes PRISMSS à de nouveaux pays et territoires.

### OBJECTIF REGIONAL 3 : que les habitants de la zone Pacifique bénéficient d'une meilleure gestion des déchets et d'un meilleur contrôle sur la pollution

Objectifs globaux à atteindre 15	Réalisé 7	En cours 8
-------------------------------------	--------------	---------------

Dans l'ensemble, pour l'Objectif régional 3, sur les 15 sous-objectifs cibles, huit (8) ont été atteints et cinq (5) sont en cours de réalisation.

#### Remarques sur les indicateurs permanents

- Récupération des ressources dans un autre ÉTIP à partir de déchets, mise en œuvre dans 9 ÉTIP (îles Cook, Fidji, États fédérés de Micronésie, Palau, Îles Marshall, Samoa, Îles Salomon, Tuvalu et Vanuatu), dans le cadre des projets PWP, PAWES et ISLANDS.
- Détermination des mesures à prendre pour augmenter de 2 % par habitant la quantité de déchets mis en décharge ou évités dans au moins 16 ÉTIP, ainsi que pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de prévention des déchets dans le cadre des projets PWP, ISLANDS, SWAP et POLP.
- Renforcement des relations entre les entités publiques et privées contribuant au développement social et économique des communautés dans les ÉTIP - Samoa, Fidji, Îles Salomon et Papouasie-Nouvelle-Guinée.
- La diffusion des informations issues du système régional de surveillance des déchets environnementaux a influencé la prise de décision en matière de gestion des déchets et de contrôle de la pollution dans les ÉTIP.

#### Principales réalisations

##### **Soutenir les PEID du Pacifique dans les négociations mondiales visant à mettre fin à la pollution plastique, y compris dans le milieu marin, priorité n° 1 du Plan d'action pour les déchets marins dans le Pacifique (MLAP, Marine Litter Action Plan).**

- Le POLP a soutenu la mise en œuvre de l'action stratégique n° 1 du MLAP, qui comprenait l'appui aux négociateurs des îles du Pacifique lors des réunions du Comité intergouvernemental de négociation. Cela a également contribué à l'élaboration de l'instrument international juridiquement contraignant visant à mettre fin à la pollution plastique, y compris dans le milieu marin, grâce aux actions suivantes :
  - Transmission de notes analytiques et de conseils aux négociateurs des îles du Pacifique, en tenant compte des derniers développements du texte de négociation, des positions des pays, du texte du président du Comité intergouvernemental de négociation (INC) et des positions défendues par les petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique et l'Alliance des petits États insulaires en développement (AOSIS) ;
  - Aide à l'organisation et au déroulement des réunions préparatoires des îles du Pacifique avant les sessions INC 5 et 5.1 ;
  - Fourniture de notes d'information, définition des interventions et des déclarations lors des sessions INC 5 et INC 5.1 ;
  - Fourniture de conseils techniques lors des réunions des PEID du Pacifique et des réunions de l'AOSIS ;
  - Faciliter le déroulement les réunions bilatérales entre les PEID et le groupe régional des Nations Unies, ainsi qu'avec d'autres membres et partenaires du PROE ;
  - Vérification que les positions du Pacifique sont conformes aux résultats du POLP et les favorisent ;
  - Coordination des partenariats et/ou des liens afin de promouvoir les objectifs du POLP au sein de l'INC.

- Soutien en matière de communication et d'engagement aux pays insulaires du Pacifique afin de les aider à répondre à leurs priorités en matière de plastiques à usage unique et à amplifier leur voix unique du Pacifique au sein de l'INC. Ce résultat a été obtenu grâce à l'élaboration de contenus d'actualité, à la publication d'articles d'opinion, à une présence accrue sur les réseaux sociaux, à la capture d'images, au soutien apporté à des événements parallèles, à l'élaboration et à la diffusion de ressources de communication.
- Élaboration de contenus pour l'INC, qui ont été publiés sur le site Web du PROE, transmis à une liste de diffusion comprenant environ 380 médias et agences nationaux, régionaux et internationaux (notamment le groupe Pacific News Leaders), ainsi qu'à des réseaux plus larges tels que l'Union de radiodiffusion Asie-Pacifique. Ils sont également publiés sur les pages Facebook, Twitter et LinkedIn du PROE et partagés par divers partenaires locaux, régionaux et internationaux.

**Mesures d'application et de conformité mises en œuvre pour faire respecter la réglementation sur l'interdiction des plastiques à usage unique aux îles Salomon**

- *La Feuille de route nationale des Tonga sur les plastiques à usage unique* a été finalisée et lancée lors de la 53e réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique, qui s'est tenue dans le royaume des Tonga. La Feuille de route propose une approche systématique pour mettre en œuvre des initiatives spécifiques visant à améliorer la propreté de l'environnement, à réduire la dépendance et l'utilisation des plastiques, à augmenter le recyclage des déchets plastiques et à identifier et promouvoir des alternatives aux plastiques à usage unique. Un soutien sera apporté aux Tonga pour mettre en œuvre certaines des premières activités prévues dans la Feuille de route en 2025 et 2026. Les Tonga lancent leur Feuille de route nationale sur les plastiques à usage unique sur cette page : <https://www.PROE.org/news/tonga-launches-its-national-single-use-plastics-roadmap>

**Normes visant à éliminer progressivement les plastiques à usage unique dans le secteur du tourisme**

- Les normes visant à éliminer progressivement les plastiques à usage unique ont été élaborées en collaboration avec l'Organisation du Pacifique Sud pour le tourisme (STPO, South Pacific Tourism Organisation) et en consultation avec les parties prenantes du secteur touristique issues du secteur privé, du gouvernement, de la société civile, d'organisations non gouvernementales et de partenaires de développement.
- Les normes ont été approuvées par le Comité exécutif de la SPTO et lancées par le Conseil des Ministres du tourisme à Suva (en novembre), qui :
  - fournit des orientations et des conseils pour élaborer et mettre en œuvre des normes nationales visant à éliminer progressivement les plastiques à usage unique dans les pays insulaires du Pacifique, en servant de référence à l'industrie du tourisme pour évaluer les performances actuelles et progressivement renforcer les domaines qui nécessitent une amélioration au fil du temps.
  - soutient les pays et leur secteur touristique dans leurs efforts pour devenir plus durables grâce à des partenariats et à des actions entre les secteurs public et privé.
  - sensibilise et encourage les visiteurs à voyager de manière responsable.
- Le cadre de certification et la boîte à outils pour la mise en œuvre des normes seront finalisés en avril 2025, ce qui permettra la mise en œuvre des normes et du programme de certification à partir de mai 2025. Le PROE participe au programme d'échanges touristiques dans le Pacifique Sud et plaide en faveur du développement durable du tourisme dans le Pacifique.

<https://www.sprep.org/news/sprep-engages-in-south-pacific-tourism-exchange-advocates-for-sustainable-tourism-development-in-the-pacific>

Les consultations régionales sur le tourisme durable témoignent des partenariats du Pacifique en action

<https://www.sprep.org/news/sustainable-tourism-regional-consultations-testament-to-pacific-partnerships-in-action>

## Dialogue sur les plastiques lors de la 4e Table ronde pour un Pacifique propre

- Un dialogue sur les plastiques organisé par le POLP PMU s'est tenu avec succès lors de la 4e CPRT, à Tuvalu. Ce dialogue a réuni des représentants gouvernementaux de la région des îles du Pacifique, des partenaires au développement, des représentants du monde des affaires et du secteur privé, des chercheurs, des universitaires et des organisations non gouvernementales, y compris des femmes et des jeunes, afin de discuter de la question cruciale de la pollution plastique dans la région des îles du Pacifique et des efforts régionaux et nationaux visant à lutter contre ses effets sur l'environnement et la santé humaine. Des questions clés pour les îles du Pacifique ont été examinées dans le cadre des négociations en cours visant à conclure un instrument international pour mettre fin à la pollution plastique, y compris dans le milieu marin. Le dialogue a également permis d'échanger des informations et des points de vue sur les activités existantes et en cours dans la région des îles du Pacifique, et visant à réduire la pollution plastique, ainsi que sur la manière dont les efforts pourraient être rationalisés afin d'accroître l'efficacité et de réduire les doublons.

## Le(s) résultat(s) du dialogue sur les matières plastiques

- L'action relative à la pollution plastique résultant du CPRT comprend :
  - Renforcement de la coordination dans la mise en œuvre du *Plan d'action régional pour le Pacifique : Déchets marins (2018-2025)* par le PROE, en tant qu'agence régionale chef de file.
  - Engagement des femmes (par le biais de consultations, de la participation et de la collaboration). Environ 14 des 22 modérateurs et présentateurs (soit 64 %) étaient des femmes.
  - Visibilité accrue du POLP dans le secteur des plastiques grâce au succès du Dialogue sur les plastiques.
  - Présentation du projet aux Gestionnaires du Bureau du Pacifique Nord (NPO), attentes et rôles de leur engagement.
  - Partage des méthodologies, des enseignements et des activités régionaux et nationaux visant à promouvoir l'action nationale, notamment par le lancement des rapports d'étude régionaux POLP.
  - Les activités de communication et d'engagement des parties prenantes ont été menées à bien.
  - Participation des jeunes et des femmes à travers le concours national des écoles de Tuvalu.
  - Partenaires de développement engagés (Banque mondiale, GIZ, USAID) et meilleure compréhension des possibilités de programmation conjointe parmi les principaux acteurs apportant un soutien lié aux priorités du Pacifique pour mettre fin à la pollution plastique, dans le cadre de la prochaine version du Plan d'action régional pour les îles du Pacifique : Déchets marins.

Premier dialogue sur le plastique organisé à Tuvalu <https://www.sprep.org/news/pacific-islands-gather-in-funafuti-for-first-ever-plastic-dialogue>

La quatrième table ronde « Clean Pacific » fait progresser la transition vers un Pacifique plus propre <https://www.sprep.org/news/fourth-clean-pacific-roundtable-advances-journey-towards-cleaner-pacific>

## Mise en place d'installations de stockage des huiles usagées dans les pays insulaires du Pacifique

- **Aux Tonga, le projet SWAP**, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Environnement, a mis en place une installation de stockage des huiles usagées à l'usine Tonga Power Limited. Cela comprenait l'achat de deux conteneurs-citernes de 27 000 litres, ainsi que des équipements de protection individuelle (EPI) et de la signalisation. Matériel de sensibilisation

- Des mesures ont été élaborées visant à sensibiliser le public aux risques liés aux huiles usagées et à l'importance d'une élimination adéquate.
- Aux îles Salomon, amélioration du fonctionnement quotidien des décharges grâce à l'acquisition d'une pelleteuse pour le site d'élimination des déchets de Gizo ; <https://www.solomonstarnews.com/new-backhoe-for-gizo-town-council/>
- Au Vanuatu, aide fournie pour améliorer les routes d'accès à la décharge de Bouffa et au site d'enfouissement de Loganville.

### **Renforcement des mécanismes institutionnels à tous les niveaux pour la gestion des déchets et la lutte contre la pollution**

- Grâce à PacPlan et PACPOL, sensibilisation accrue des différents secteurs et renforcement des dispositions relatives à l'importance du secteur maritime dans la production de déchets et la pollution marine, ainsi qu'à la prévention, la réduction et la gestion de leurs propres déchets et de ceux d'autres secteurs.
- Participation des administrations maritimes du Pacifique à la 4e table ronde « Clean Pacific » 2024 à Tuvalu, à laquelle participent habituellement les secteurs des déchets et de l'environnement (y compris les agences réglementaires et opérationnelles membres). Dans le cadre de la promotion d'une approche circulaire de la gestion des déchets, il est reconnu que les déchets qui ne peuvent être gérés efficacement au niveau national doivent être transférés vers l'étranger pour y être traités de manière appropriée. Le secteur du transport maritime est le principal, voire le seul, mécanisme facilitant ces mouvements transfrontaliers.
- Cadre maritime du Pacifique (POMF, soutenu à la fois par CPS, OMI et PROE) en tant que stratégie de haut niveau pour aborder l'avenir du secteur maritime. Les discussions du POMF lors des réunions des responsables maritimes du Pacifique ont rapproché les deux secteurs et ont ouvert d'importantes perspectives en matière de cohérence, de coopération et de collaboration. La discussion a notamment porté sur les attentes élevées en matière de résilience face au changement climatique, de ports propres, de pollution marine, d'espèces envahissantes, de gestion des déchets et de réponse à la pollution.
- Le POMF deviendra une stratégie complémentaire à la stratégie relative aux déchets et à la pollution après son adoption par les Ministres des Transports du Pacifique, en 2026. Les agences maritimes sont désormais équipées pour travailler en collaboration au sein de leur propre pays. Les principaux résultats devraient être une meilleure coordination et une plus grande cohérence des approches nationales en matière de contrôle et de gestion de la pollution.
- La quatrième table ronde sur la propreté dans le Pacifique (CPRT4) s'est tenue à Funafuti, à Tuvalu, du 5 au 9 août 2024. Elle était axée sur les innovations durables pour un environnement propre, un océan résilient et des communautés saines. Il s'agit de la première table ronde en présentiel depuis la pandémie, la précédente ayant été virtuelle en 2021, organisée par la Nouvelle-Calédonie. Cette table ronde a réuni plus de 180 participants inscrits provenant de 19 États membres, parmi lesquels figuraient des représentants de gouvernements, du secteur privé, de la société civile, d'organismes de recherche, de la communauté des bailleurs de fonds et de partenaires, notamment des agences du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CROP). La table ronde a été rendue possible grâce au leadership et à l'hospitalité généreuse du gouvernement et du peuple de Tuvalu, et a bénéficié du soutien financier direct des gouvernements français et australien.

## **Collaboration régionale en matière de ressources, complémentarité, mise en réseau et diffusion des résultats pour des pratiques sûres et durables de gestion des déchets lors de la 4e table ronde pour un Pacifique propre « Clean Pacific »**

Les pays et territoires insulaires du Pacifique (21) se sont engagés à mettre en œuvre des pratiques de gestion des déchets sûres et durables afin de prévenir les problèmes liés à la pollution qui ont un impact sur la santé des océans et des communautés de la région. La quatrième table ronde pour un Pacifique propre (4CPRT) a servi de vecteur pour diffuser les résultats, promouvoir la collaboration régionale, la complémentarité des ressources et élargir les possibilités de travail.

La 4e CPRT a été guidée par le thème « Un environnement propre, des océans résilients, des communautés saines » s'est achevé avec un objectif renouvelé : renforcer la coopération, la collaboration, la coordination et les partenariats entre les pays du Pacifique, les bailleurs de fonds et les partenaires de développement, et partager les meilleures pratiques afin d'améliorer la gestion des déchets et la lutte contre la pollution dans la région du Pacifique.

### **Principaux résultats de la 4e CPRT :**

- Compilation des contributions des parties prenantes afin de garantir la mise en œuvre du plan d'exécution CP2025, avec des activités prioritaires à court terme.
- Promouvoir une meilleure compréhension des lacunes et des opportunités dans la région et soutenir la mobilisation des ressources techniques et financières nécessaires pour combler les lacunes en matière de gestion des déchets et de la pollution.
- Promouvoir la création de nouveaux réseaux de gestion des déchets.
- Collaborer avec les réseaux régionaux existants dans le secteur des déchets et de la pollution afin de favoriser une meilleure coordination des actions.
- Début des discussions sur la vision, les Objectifs et les sous-objectifs cibles pour l'élaboration de la stratégie CP2035 ou au-delà, qui sera mise en œuvre en 2024 et 2025.
- Engagement initial des bailleurs de fonds et des partenaires de développement à financer l'élaboration de la stratégie CP2035 et les activités souhaitées à inclure dans la stratégie afin de bénéficier d'un soutien financier continu.

**La quatrième table ronde « Clean Pacific » fait avancer la transition vers un Pacifique plus propre**

<https://www.sprep.org/news/fourth-clean-pacific-roundtable-advances-journey-towards-cleaner-pacific>

**Tuvalu accueille la quatrième table ronde « Clean Pacific »**

<https://www.sprep.org/news/tuvalu-hosts-4th-clean-pacific-roundtable>

**Les défis de la gestion des déchets dans la région des îles du Pacifique sous la loupe lors de la quatrième table ronde « Clean Pacific »**

<https://www.sprep.org/news/pacific-islands-region-waste-management-challenges-under-the-microscope-at-fourth-clean-pacific-roundtable>

**4<sup>th</sup> Rapport de la table ronde « Clean Pacific »**

[https://www.sprep.org/sites/default/files/documents/circulars/Cir24-93\\_CPRT-Report\\_2024.pdf](https://www.sprep.org/sites/default/files/documents/circulars/Cir24-93_CPRT-Report_2024.pdf)

**OBJECTIF RÉGIONAL 4 : Que les populations du Pacifique et leur environnement bénéficient d'un engagement en faveur de la gouvernance environnementale et des meilleures pratiques en la matière.**

Objectifs globaux à atteindre	Réalisés	En cours
16	6	10

Dans l'ensemble, pour l'Objectif régional 4, sur les 16 sous-objectifs cibles, douze (6) ont été atteints et dix (10) sont en cours de réalisation.

Remarques concernant les indicateurs permanents :

- Mise à jour des systèmes de gestion de contenu et de l'interface utilisateur afin d'augmenter le nombre d'ensembles de données disponibles à plus de 30 000 : projet FEM (Fonds pour l'environnement mondial)/PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) sur l'amélioration des données climatiques.
- Mise à jour d'un outil fonctionnel de notification des indicateurs environnementaux à l'aide de nouvelles informations provenant de 14 pays participant afin de soutenir les rapports sur l'état de l'environnement, les MEA, les ODD et d'autres exigences stratégiques en matière de notification.
- Formations dans le pays pour 3 pays insulaires du Pacifique : îles Cook (rapports sur les AME), Fidji (formation aux négociations sur les AME) et Nauru (liens entre les AME et les entreprises publiques), formation dans le pays pour Nioué sur les avantages de la ratification de la Convention de Nouméa prévue pour 2025.
- Soutien aux pays du Pacifique dans leur processus national de ratification du Traité sur la haute mer (Accord BBNJ).
- Obtenir un financement sûr pour le PROE et les pays membres afin de développer le projet INFORM.

### Principales réalisations

#### Tracer la voie vers un avenir durable – Mise en œuvre d'évaluations environnementales stratégiques dans le Pacifique

- L'application de l'évaluation environnementale stratégique (EES) a pris de l'ampleur dans la région des îles du Pacifique, suscitant l'intérêt de plusieurs pays. Contrairement aux évaluations environnementales au niveau des projets, l'EES opère à un niveau supérieur, évaluant les implications environnementales et socio-économiques des politiques, plans et programmes (PPP) proposés avant leur mise en œuvre. Cette formation a été mise en place afin de sensibiliser les participants et de renforcer leurs capacités à utiliser cet important outil d'aide à la décision. Cet outil vise à intégrer les considérations environnementales et socio-économiques dans le tissu même de nos processus décisionnels. L'EES est reconnue dans plusieurs accords internationaux, notamment dans le récent traité sur la biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ), où elle soutient les dispositions du traité relatives à l'évaluation de l'impact environnemental. En 2024, Kiribati et les îles Cook ont bénéficié d'ateliers de formation à l'EES, organisés à l'aide des lignes directrices régionales du PROE en matière d'EES, marquant ainsi une étape importante vers l'intégration de l'EES dans les cadres de planification nationaux. Les lignes directrices EES sont accessibles via ce [LIEN](#).
- Kiribati prépare le terrain pour l'EES depuis plusieurs années. La loi modifiée sur l'environnement de 2021 inclut désormais des dispositions relatives à l'EES, fournissant une base juridique pour sa mise en œuvre. En outre, la Politique environnementale intégrée de Kiribati (KIEP 2021-2036) reconnaît l'EES comme un instrument clé pour la planification intégrée et la prise de décisions au niveau national. Le Ministère des Pêches et du Développement des ressources marines (MFMRD, Ministry of Fisheries and Marine Resources Development) de Kiribati, conscient du potentiel de l'EES dans la gestion des ressources minérales des fonds marins, a demandé une aide au renforcement des capacités en matière d'EES par l'intermédiaire du point focal du PROE au sein du Ministère de l'Environnement, des Terres et du Développement agricole (MELAD, Ministry of Environment Land

and Agricultural Development) de Kiribati. L'atelier a réuni un groupe diversifié de plus de 46 participants issus de divers Ministères, établissements d'enseignement et organisations du secteur privé. Les discussions menées lors de l'atelier ont réaffirmé le potentiel de l'EES permettant de relever les défis nationaux, tels que la gestion des ressources et l'adaptation au changement climatique, tout en garantissant le développement durable. Les participants ont identifié la nécessité d'élaborer des réglementations spécifiques à l'EES dans le cadre de la loi sur l'environnement de 2021 et ont recommandé la création d'un groupe de travail interinstitutionnel chargé de coordonner l'administration de l'EES. Les résultats de l'atelier ont montré l'engagement des parties prenantes de Kiribati à mieux intégrer l'EES dans les processus de planification nationale, en veillant à ce que les considérations environnementales et sociales soient au cœur du parcours de développement du pays.

- Le Service national de l'environnement des îles Cook (NES, National Environment Service) a franchi une étape importante dans le renforcement de sa gouvernance environnementale en matière de processus décisionnels nationaux, grâce à une formation sur l'évaluation environnementale stratégique (EES) dispensée par le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) en novembre 2024. Cette formation s'est avérée particulièrement importante, car elle a coïncidé avec des réformes majeures de la politique environnementale aux îles Cook. Les responsables du NES ont présenté leur nouvelle politique nationale pour l'environnement 2022-2032, qui définit la voie à suivre pour renforcer la protection de l'environnement dans le pays, en considérant l'EES comme un outil d'aide à la prise de décisions en matière d'aménagement du territoire. Les principaux résultats ont notamment consisté en des recommandations visant à élaborer des réglementations nationales en matière d'EES, à renforcer la coordination interinstitutionnelle et à renforcer les capacités techniques. L'atelier s'est conclu par des discussions prospectives sur l'intégration de l'EES aux processus nationaux de planification.

#### **Le PROE renforce son programme de travail sur les systèmes d'information géographique (SIG) pour les pays membres**

- L'utilisation efficace des systèmes d'information géographique (SIG) a contribué à éclairer les prises de décisions en matière de gestion environnementale grâce à l'analyse des données, à la cartographie et à l'amélioration des compétences dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Un programme de renforcement des capacités a été mis en œuvre dans les pays suivants en 2024
- Les principales parties prenantes au Vanuatu ont renforcé leurs capacités relatives aux systèmes d'information géographique (SIG) et aux outils de gestion des données environnementales (y compris le portail de données environnementales du Vanuatu) afin d'améliorer l'efficacité de la planification et de la prise de décisions aux niveaux national, sectoriel et communautaire. Les participants ont acquis des connaissances fondamentales sur les SIG adaptées au contexte environnemental, économique et social unique du Vanuatu. La formation leur a permis d'acquérir des compétences pratiques en saisie de données, analyse spatiale, cartographie et reporting, qui sont essentielles pour surveiller la biodiversité, gérer les ressources naturelles et promouvoir le développement durable. En renforçant les capacités dans ces domaines, le Vanuatu peut équilibrer les besoins en matière de développement et renforcer la gestion durable des ressources. La formation dispensée à Port-Vila contribue à améliorer la planification et la prise de décisions liées à la protection et à la gestion des écosystèmes importants au Vanuatu. Article complet : <https://www.sprep.org/news/gis-training-enhances-data-analysis-and-mapping-capacity-in-vanuatu>
- L'atelier de renforcement des capacités organisé aux îles Fidji s'inscrivait dans le cadre d'une série d'activités menées par le PROE afin d'aider ses membres pays insulaires du Pacifique à respecter leurs engagements au titre des accords multilatéraux sur l'environnement (et notamment l'utilisation des technologies spatiales pour élaborer des arguments fondés sur des données factuelles en faveur du renforcement de la gestion et de la conservation des ressources naturelles). Les îles Fidji sont convaincues que la région peut révolutionner notre manière de comprendre, de surveiller et de protéger notre patrimoine naturel. Grâce aux compétences en SIG acquises lors de la formation, les

participants sont en mesure de cartographier, d'analyser et de visualiser des données environnementales complexes, ce qui leur fournit des informations cruciales pour prendre des décisions éclairées et améliorer l'efficacité opérationnelle des parties prenantes aux niveaux national, sectoriel et communautaire. Article complet : <https://www.sprep.org/news/sprep-gis-training-programme-build-fijiis-capacity-for-natural-resource-management-and-conservation>

### **Accord de partenariat entre le PROE et l'Université Monash pour la protection de l'environnement**

- Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et l'Université Monash ont renforcé leur collaboration en faveur de la protection de l'environnement dans le Pacifique en signant un protocole d'accord (MOU, Memorandum of Understanding) d'une durée de cinq ans. Ce partenariat stratégique vise à encourager la recherche conjointe, le renforcement des capacités et l'échange de connaissances afin de favoriser une gestion durable de l'environnement dans toute la région du Pacifique.
- Le PROE a organisé deux visites de plus de 160 étudiants et membres du personnel de l'Université Monash sur son campus principal à Samoa. Ces visites s'inscrivaient dans le cadre du programme Global Immersion Guarantee (GIG) de l'Université Monash, qui a permis à des étudiants de se rendre dans la région Pacifique afin d'explorer les liens entre l'environnement, la société et la technologie. Ce programme visait à approfondir la compréhension des impacts humains sur l'environnement et à trouver un équilibre entre la protection de l'environnement et la durabilité, dans le cadre d'objectifs plus larges de développement économique et social. En tant qu'organisme intergouvernemental clé de la région pour l'environnement et le développement durable, le personnel du PROE, issu de tous ses domaines thématiques clés, a partagé et fourni des informations sur le travail du PROE, ses efforts actuels et ses innovations pour encourager la protection de l'environnement et le développement durable dans la zone Pacifique. Les étudiants ont participé à plusieurs activités pratiques et collectives, notamment à un hackathon visant à favoriser le partage des connaissances sur la culture et l'environnement des îles du Pacifique. Cet engagement fort a abouti à la conclusion d'un accord de partenariat officiel entre l'Université Monash et le PROE afin de collaborer dans des domaines d'intérêt commun (notamment dans le cadre de la sensibilisation mondiale aux questions climatiques et environnementales, d'échanges universitaires professionnels, de programmes de recherche pour les diplômés, etc).

<https://www.facebook.com/photo/?fbid=982318430589897&set=pcb.982319883923085>

### **Renforcement des connaissances des avocats du Pacifique en matière de droit de l'environnement**

- Le rôle joué par les professionnels du droit de l'environnement dans la mise en œuvre et l'application des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) afin d'en garantir le respect et de régler les différends juridiques liés à la dégradation de l'environnement est essentiel pour favoriser la coopération régionale, afin de relever les défis environnementaux uniques auxquels sont confrontés les pays du Pacifique.
- Le PROE, le PNUE et l'IUCN ont coordonné conjointement un atelier de trois jours qui s'est tenu aux îles Fidji. Cet atelier, auquel ont participé des avocats des îles Fidji, de Kiribati, de Nioué, des îles Salomon, des Tonga, de Vanuatu, du Samoa, de Tuvalu et de Nauru, a permis aux participants d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour aider leur pays à relever les défis environnementaux urgents (notamment la pollution, la perte de biodiversité et le changement climatique). Le PNUE a souligné le rôle clé des professionnels du droit dans la lutte contre la triple crise planétaire que constituent le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution. Ce renforcement des capacités a contribué à améliorer la gouvernance environnementale nationale et la capacité à respecter les obligations internationales.

## **Les îles Samoa et le Vanuatu publient leurs derniers rapports nationaux sur l'état de l'environnement (SoE, State of Environment)**

- Le PROE a soutenu l'élaboration du dernier rapport national sur l'état de l'environnement (SoE) des îles Samoa, qui représente le quatrième rapport SoE du pays. Le rapport SoE de Samoa est une étape importante qui reflète l'engagement du pays envers son environnement naturel. Quatre domaines thématiques et 29 indicateurs ont été évalués à l'aide du cadre DIPSR (Drivers, Pressures, State, Impact and Response - Facteurs, pressions, état, impact et réponse). Ce processus a fourni des enseignements précieux à d'autres pays insulaires du Pacifique confrontés à des problèmes environnementaux similaires. Le rapport SoE du Samoa décrit la situation actuelle de l'environnement naturel et bâti du pays ; il guidera les efforts nationaux visant à protéger et à gérer de manière durable les ressources naturelles des îles Samoa, afin d'assurer un avenir durable. Les conclusions du rapport ont été jugées essentielles pour façonner un avenir environnemental durable pour les Samoa. Le quatrième rapport SoE des Samoa a été publié en septembre 2024 à Apia, Samoa.  
<https://www.sprep.org/news/samoa-launches-its-fourth-national-state-of-environment-report-and-national-environment-sector-plan>
- Le PROE a également soutenu l'élaboration du rapport SoE du Vanuatu, qui constitue le premier rapport national de ce type du pays. L'environnement du Vanuatu continue d'être affecté par des facteurs environnementaux à l'échelle mondiale, et en particulier par le changement climatique, qui a désormais des répercussions sur les moyens de subsistance de nombreuses communautés. Sept domaines thématiques, 28 indicateurs et 34 sous-indicateurs ont été évalués à l'aide du cadre DPSIR. Les consultations nationales ont permis de rassembler les données et de valider les résultats présentés dans leur rapport sur l'état de l'environnement. Le rapport SoE du Vanuatu contient les dernières informations sur les menaces, l'état et les impacts sur l'environnement du Vanuatu, ainsi que les mesures prises pour atténuer ces menaces et pour gérer les activités humaines. Les rapports SoE servent de base et de plan directeur pour la mise en œuvre de stratégies qui concilient développement économique et durabilité environnementale, garantissant ainsi la protection du patrimoine naturel du Vanuatu pour les générations futures. Par ailleurs, ce rapport constitue une obligation légale en vertu de la loi n° 12 de 2002 sur la gestion et la conservation de l'environnement (désormais Loi sur la gestion et la conservation de l'environnement [CAP 283]). Le rapport SoE du Vanuatu a été publié en septembre 2024, lors de la septième réunion du Conseil météorologique du Pacifique (PMC-7) à Port Vila, au Vanuatu.  
<https://www.sprep.org/news/vanuatu-launches-its-first-state-of-the-environment-report-a-roadmap-for-a-sustainable-future-for-its-people>

## **OBJECTIFS ORGANISATIONNELS**

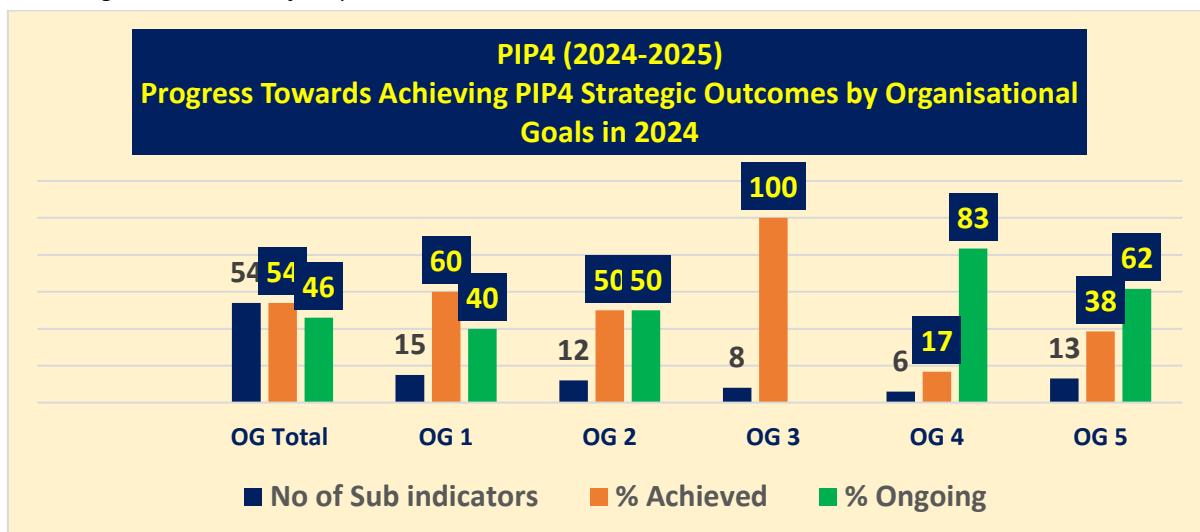
Les objectifs organisationnels définis dans le Plan stratégique 2017-2026 exigent que le PROE renforce et réorganise ses capacités institutionnelles, ses compétences, ses processus et ses systèmes, afin de mieux soutenir les membres en leur fournissant des services plus intégrés, plus réactifs et plus rentables, et en coordonnant mieux les efforts régionaux. D'ici 2026, le PROE devra s'adapter, réagir et évoluer afin de gagner la confiance de ses membres, partenaires et parties prenantes, dans le cadre des priorités stratégiques de l'organisation, grâce aux mesures suivantes :

- Objectif organisationnel 1 : Le PROE dispose de systèmes d'information, de connaissances et de communication qui permettent de transmettre les bonnes informations aux bonnes personnes au bon moment, et d'insuffler des changements positifs aux niveaux organisationnel, comportemental et environnemental.
- Objectif organisationnel 2 : Le PROE applique des processus pluridisciplinaires pour mettre en œuvre des programmes et pour aider les membres à élaborer des politiques et des stratégies à l'échelle nationale et régionale.

- Objectif organisationnel 3 : Le PROE dispose d'une base de financement fiable et durable qui lui permet d'obtenir des résultats environnementaux au profit de la région des îles du Pacifique ; il gère ses programmes et ses opérations en veillant à rester dans les limites du budget convenu.
- Objectif organisationnel 4 : Le PROE mène des partenariats et des collaborations fructueux et s'y engage activement.
- Objectif organisationnel 5 : Le PROE peut compter sur les compétences, les connaissances et les aptitudes d'un groupe de personnes aptes à lui permettre de concrétiser sa vision régionale partagée.

Pour le rapport du plan PIP4 (2024-2025) de cette année, portant sur les résultats stratégiques obtenus au regard des objectifs organisationnels, un total de 54 indicateurs de résultats est utilisé pour mesurer les performances relatives à chacun des cinq objectifs organisationnels. L'évaluation des performances repose sur le nombre d'objectifs Réalisés et En cours (voir la Figure 3). Les remarques relatives aux indicateurs permanents sont mises en évidence au sein de chaque objectif organisationnel.

*Figure 3 : Progrès accomplis dans la réalisation des résultats stratégiques du plan PIP4, selon les objectifs organisationnels définis pour 2024*



**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1 : Le PROE dispose de systèmes d'information et de communication qui permettent de transmettre les bonnes informations aux bonnes personnes au bon moment, et d'insuffler des changements positifs aux niveaux organisationnel, comportemental et environnemental.**

Objectifs globaux à atteindre	Réalisés	En cours
15	9	6

Dans l'ensemble, pour l'Objectif organisationnel n° 1, sur les 15 résultats attendus, neuf (9) ont été atteints et six (6) sont en cours de réalisation.

- Mise à la disposition des utilisateurs de 50 % des archives numériques du PROE. Les activités en cours comprennent :
- Mise en œuvre de la stratégie de gestion des informations et des connaissances du PROE
- Augmentation des ressources humaines et des capacités du personnel des services de gestion de l'information et des connaissances (IKM, Information and Knowledge Management), notamment grâce au recrutement d'un gestionnaire du système de gestion des connaissances (KMS, Knowledge Management System) en 2025.
- Révision des politiques existantes en 2025
- Examen des normes d'interopérabilité et intégration aux activités de développement de projets.

- Mise en œuvre de la stratégie TIC du PROE
- Participation active de l'informatique dans les groupes et comités consultatifs stratégiques
- Révision et mise à jour des normes d'interopérabilité
- Examen des politiques informatiques et consultations internes entre pairs
- Amélioration de l'interopérabilité dans les bureaux sous-régionaux
- Renforcement des capacités pour soutenir les activités de communication guidées par des pratiques environnementales durables telles que a) la dématérialisation, b) le soutien à l'interdiction des plastiques à usage unique, c) les bulletins d'information électroniques, entre autres.

## **Principales réalisations**

### **Initiatives de transformation numérique, lancement de l'intelligence artificielle et des plateformes d'apprentissage en ligne**

- Des initiatives de transformation numérique continue ont été entreprises afin d'améliorer l'efficacité des systèmes et processus du PROE en tirant parti des avantages offerts par les progrès technologiques.
- L'intelligence artificielle, grâce à des chatbots de recherche, a été mise en œuvre efficacement pour améliorer la visibilité et la collecte d'informations provenant des ressources documentaires du PROE, ainsi que l'expérience globale des utilisateurs des services en ligne du PROE. Les progrès réalisés dans le domaine de la virtualisation continuent d'être explorés et adoptés, l'informatique tirant parti des avantages des développements d'applications conteneurisées pour la portabilité et la sécurité des applications. Le nouveau site web du PROE a été développé sous forme d'applications conteneurisées hébergées et sécurisées par des services cloud. (Stratégie en matière de TIC, Objectif 1, sous-objectifs 1.1 et 1.10, Objectif 3, sous-objectifs 3.9 et 3.11)
- Des améliorations ont été apportées à l'infrastructure informatique et poursuivies afin de répondre aux besoins actuels et d'assurer sa pérennité face à la croissance et aux changements futurs au sein du PROE, garantissant ainsi la continuité des activités et la reprise après sinistre. La bande passante Internet a été augmentée grâce à l'installation d'une unité Starlink Enterprise, qui offre une qualité de service supérieure à celle des connexions Internet actuelles, améliorant ainsi la redondance et la résilience de la connectivité Internet. Les connexions au réseau local sont passées de 1 Gbit/s à 10 Gbit/s, ce qui améliore l'accès des utilisateurs et réduit la latence. (Stratégie en matière de TIC, Objectif 1, sous-objectif 1.5)
- Renforcement de la posture de sécurité de l'organisation grâce à un examen continu et à l'amélioration de son approche multi-couches et de défense en profondeur, pour atténuer les menaces liées à la cybersécurité. Mise à niveau et correction des systèmes et dispositifs de sécurité, gestion des identités et authentification, sécurité des e-mails via Microsoft 365, sécurité des terminaux assurée par ESET Endpoint Security et Cloud Security. Clés d'authentification matérielles mises en place pour le personnel administratif chargé d'appliquer l'authentification multifactorielle des utilisateurs à l'échelle de l'organisation. (Stratégie en matière de TIC, Objectif 2, sous-objectifs 2.4, 2.6, 2.7 et 2.13)
- Fourniture d'une supervision technique et de services de développement aux membres, en ce qui concerne leurs priorités technologiques. Cette supervision technique réussie a permis le développement et la mise en œuvre d'une application mobile météorologique destinée aux services nationaux d'hydrologie et de météorologie des Tonga. Équipe informatique sur place à Kiribati et Nauru pour aider les NHMS à évaluer leurs besoins informatiques et à lancer le site web Nauru Met, développé par le PROE. (Stratégie en matière de TIC, Objectif 4, sous-objectifs 4.1 et 4.10)
- Plateforme d'e-Learning améliorée mise en œuvre par le service informatique du PROE, avec le soutien conjugué de WMPC et EG pour les cours développés par le PROE. Actuellement, elle propose les cours PacWaste plus, auxquels s'ajouteront les cours d'informatique et de gouvernance environnementale (EG) en 2025. Il s'agit d'une initiative visant à fournir une plateforme efficace, accessible et durable pour renforcer les capacités de notre communauté de la zone Pacifique. (Stratégie en matière de TIC, Objectif 4, sous-objectif 4.9, Objectif 5, sous-objectif 5.12)

## Amélioration de la visibilité et de l'accessibilité des ressources documentaires du PROE

- Le PROE a considérablement amélioré la visibilité, l'accessibilité et le partage de ses produits d'informations et de connaissances, permettant ainsi aux pays membres, aux parties prenantes et à l'ensemble de la communauté de la zone Pacifique de prendre des décisions éclairées, d'élaborer des politiques et de promouvoir une gestion durable de l'environnement.
- Le PROE a activement encouragé la participation directe des communautés par le biais d'initiatives ciblées d'échange de connaissances (et notamment via la campagne de sensibilisation à la conservation des oiseaux marins au Samoa). Ces efforts ont permis de mieux sensibiliser la population à la biodiversité et à l'importance de la protection des écosystèmes, et ont donné aux communautés locales les moyens de participer à la gestion durable de l'environnement. [Les oiseaux marins de Samoa au cœur d'un échange de connaissances](#)
- Le PROE a réussi à sensibiliser les jeunes et les éducateurs à l'environnement lors de sa première journée d'information organisée sur l'île de Savaii, aux Samoa. Cet événement a réuni élèves et enseignants dans un cadre interactif qui a mis en avant l'importance de la protection de l'environnement et a présenté le rôle essentiel du PROE dans la sauvegarde du patrimoine naturel de la région Pacifique. En encourageant la curiosité et les connaissances au sein de la prochaine génération, le PROE continue de jeter les bases d'une durabilité à long terme et d'une conservation axée sur les communautés. [Le PROE sensibilise les élèves à la protection de l'environnement sur la grande île de Savai'i](#)

## La campagne « ONE Pacific Voice » a fait entendre sa voix avec force et a résonné sur la scène internationale lors de la 29e COP

- La voix du Pacifique est restée forte et unie alors que les négociations de la COP29 à Bakou, en Azerbaïdjan, entraient dans leurs dernières heures pour aboutir à un nouvel accord sur le financement de la lutte contre le changement climatique : le temps pressait pour conclure les dernières négociations sur le changement climatique à Bakou.
- Elle a continué de se faire entendre haut et fort dans les salles de négociation, tandis que les dirigeants, les négociateurs et les délégués de la région ont poursuivi leur combat pour la survie de leurs communautés, qui sont en première ligne du changement climatique.
- Les pays de la zone Pacifique font partie des nations vulnérables qui cherchent à obtenir 1,3 trillion d'USD pour faire face aux dégâts causés par le changement climatique, et pour s'y adapter. Ce chiffre fait l'objet de discussions, tout comme d'autres aspects tels que le montant des subventions ou des prêts, ou encore l'identité des contributeurs.
- Les Samoa, qui président l'Alliance des petits États insulaires en développement (AOSIS, Alliance of Small Island States), a rappelé que les enjeux étaient extrêmement importants, la COP29 devant présenter un ensemble de mesures qui répondent aux besoins urgents de la planète.

## Le Pavillon Moana a renforcé l'unité du Pacifique lors de la COP29 à Bakou, en Azerbaïdjan.

- Une voix unifiée pour la zone Pacifique était essentielle pour la tenue de la COP29 à Bakou, en Azerbaïdjan, et cela n'a jamais été aussi évident qu'au pavillon Moana Blue Pacific, considéré comme « une oasis » pour plus de 300 délégués du Pacifique.
- Avec plus de 70 000 participants inscrits, la COP29 représente la deuxième plus grande COP jamais organisée, ce qui rendait indispensable la prise en compte d'une voix collective.
- Une partie de cette force collective réside dans la création, depuis la COP26, d'un groupe de « champions politiques » de haut niveau pour le climat. Lors de la COP29, parmi les champions figuraient le Premier Ministre des Tonga, Hu'akavameiliku Siaosi Sovaleni, qui est également Président du Forum des îles du Pacifique. En tant que « champion » du financement climatique, il était très sollicité lors d'une COP qui mettait clairement l'accent sur le financement climatique.

- Le Pavillon du Pacifique et le Bureau de la délégation du Pacifique, gérés par le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) en partenariat avec les gouvernements de Nouvelle Zélande et d'Australie, permettent à nos îles du Pacifique d'élaborer des stratégies, de coordonner leurs efforts et de se préparer aux négociations en cours.
- Le Pavillon a été une véritable oasis pour de nombreux délégués, où ils ont pu se détendre, exprimer leurs préoccupations, inviter des visiteurs à participer au projet Talanoa, formuler les messages que nous avons à transmettre au monde et continuer à amplifier la voix du Pacifique ».
- Le PROE a souligné l'importance de cette solidarité lors d'une réunion d'information en ligne organisée cette semaine avec des journalistes de la zone Pacifique.
- En tant que participants à la COP 29, ils ont déclaré : « Lorsque vous êtes dans cet espace, vous vous rapprochez encore plus les uns des autres ». « Les 14 pays du Pacifique présents partagent tous le même message et ne s'en écartent pas. Nous nous considérons comme des peuples du Pacifique, tous solidaires les uns des autres ».
- La délégation du Pacifique disposait également d'un bureau pour les réunions bilatérales et de coordination, qu'elle décrivait ainsi : « Le Pavillon Moana est le lieu où nous nous réunissons, où nous sommes forts et où nous sommes entendus. » — Sera Sefiti, rédactrice invitée, Pacific State of Play@COP29
- Plus de 80 événements parallèles et 105 contenus ont été diffusés par l'intermédiaire d'une chaîne d'information du Pacifique, sur 21 chaînes de télévision des îles du Pacifique, par une équipe de sept personnes sélectionnées à lors de la formation.

## OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2 : Le PROE dispose de processus multidisciplinaires dans les domaines de la mise en œuvre des programmes, des politiques régionales et des stratégies.

Objectifs globaux à atteindre	Réalisés	En cours
12	6	6

Dans l'ensemble, pour l'objectif organisationnel n° 2, sur les 12 sous-objectifs cibles, six (6) ont été atteints et six (6) sont en cours de réalisation.

Remarques concernant les indicateurs « En cours »

- Trois des 18 cadres de partenariat stratégique pays et territoires (CTSPF, Country and Territory Strategic Partnership Framework), à savoir avec les Samoa américaines, Nauru et Vanuatu) ont été signés en définissant des priorités stratégiques de haut niveau claires, en phase avec les priorités environnementales nationales et régionales :
- Améliorer les services fournis aux ÉTIP grâce à la mise en œuvre de programmes intégrés adoptant un leadership environnemental transformateur dans la région.
- Poursuite de l'amélioration des politiques, procédures et systèmes de gestion de projets du PROE, avec des activités réalisées et des activités en cours.
- La politique du PROE en matière de suivi, évaluation et apprentissage (MEL, Monitoring, Evaluation and Learning) est en cours de finalisation et devrait être approuvée prochainement. Cette politique est à l'état de projet et a fait l'objet d'examen auxquels le personnel a contribué.

## Principales réalisations

### Accéder au financement climatique

- Augmentation du nombre de projets approuvés, qui passe de 4 à 14, dont 2 projets à grande échelle (Vanuatu et États fédérés de Micronésie), y compris les projets de mise en œuvre (en cours) et ceux qui entrent dans la phase de planification, pour un financement total estimé à 273,5 millions d'USD, avec une partie du financement reçue.
- Le PROE, en tant qu'entité accréditée auprès du Fonds vert pour le climat et du Fonds d'adaptation, a continué d'aider les pays membres à améliorer leur accès au financement, afin de réaliser leurs ambitions respectives en matière de climat. Bien que cela ait été difficile (notamment en ce qui concerne l'accès au financement du Fonds vert pour le climat), plusieurs résultats ont été obtenus. Le soutien apporté aux pays insulaires du Pacifique par le PROE, par l'intermédiaire de son unité de coordination des projets et du CCR, comprenait notamment :
  - Deux projets à grande échelle en cours de mise en œuvre (VanKIRAP et FSM AF)
  - Deux projets NAP en cours de mise en œuvre (Nauru et Tuvalu)
  - Trois niveaux de préparation (République des îles Marshall et Nioué : niveau de préparation 2 et îles Salomon : niveau de préparation 1) en cours de mise en œuvre
  - Deux projets NAP en cours d'élaboration (États fédérés de Micronésie et Nioué)
  - Six projets à grande échelle en cours de développement

Le portefeuille de projets du PCU en pipeline représente une valeur cumulée totale de 112 412 579 USD (voir le tableau ci-dessous), avec la répartition suivante :

- En cours de mise en œuvre = 34 675 917 USD
- En cours de développement = 76 764 652 USD
- Deux projets réalisés et clôturés = 972 010 USD

### Financement du MFAT néo-zélandais

- Le renforcement des capacités du PCU du PROE s'est poursuivi grâce au financement obtenu dans le cadre de l'aide actuelle du Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, qui a permis de recruter un chargé de portefeuille chargé d'améliorer le reporting sur le portefeuille du PROE, de soutenir la fonction d'entité accréditée du PROE, d'améliorer les garanties (notamment en matière d'égalité femmes-hommes et d'inclusion sociale) et de renforcer les capacités des pays insulaires du Pacifique.

### Fonds pour l'environnement mondial

- Le PROE, en tant qu'agence d'exécution du FEM travaillant par l'intermédiaire du PNUE en tant qu'agence d'exécution du FEM, a continué à mettre en œuvre des projets financés par ce dernier (et notamment le projet régional du FEM sur les espèces envahissantes, qui vise à renforcer les capacités nationales et régionales afin de réduire l'impact des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité dans la zone Pacifique) ; le projet « Inform » du FEM visant à renforcer les données environnementales au sein du reporting destiné aux AME et à favoriser les prises de décision ; et le projet ISLANDS du FEM visant à prévenir l'accumulation de POP et de mercure, à gérer et éliminer les produits chimiques et déchets dangereux existants dans les petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique.

### Renforcement des processus internes pour la mise en œuvre des programmes

- La coordination interne entre les programmes et les services a continué d'être renforcée, grâce :
  - à la mise en œuvre de la stratégie relative aux ressources humaines, qui implique l'équipe de direction du PROE, le personnel et le Comité consultatif du personnel ;
  - l'équipe Blue Team, qui assure une approche coordonnée des questions relatives à la gouvernance côtière, marine et océanique. Il s'agit du Forum qui fournit des conseils politiques et techniques sur les processus régionaux et internationaux liés aux océans (PIRT, BBNJ, Stratégie 2050, Conférence des Nations unies sur les océans, INC1 et INC2, notamment).

- Le Groupe de référence sur les partenariats et les ressources (PRRG, Partnership and Resourcing Reference Group) a continué d'évaluer de nouveaux partenariats pour l'ensemble du PROE, y compris les domaines susceptibles de faire l'objet de nouveaux partenariats stratégiques.
  - La Task Force du CTSPF a soutenu le processus CTSPF aux îles Marshall, au Vanuatu et à Nioué, respectivement. Palau a été le premier pays à achever et signer son cadre CTSPF en 2023.
  - Le Groupe d'examen et de suivi des projets du PROE a continué d'examiner et d'évaluer les nouveaux concepts et propositions de projets élaborés par le PROE, afin de s'assurer que les projets sont en phase avec le Plan stratégique du PROE et avec les priorités nationales sur le plan stratégique.
  - Le risque encouru a été régulièrement surveillé et suivi, tout comme les mesures d'atténuation mises en œuvre.
- **Renforcement de la gouvernance et des politiques d'entreprise**
    - La révision de la politique de genre 2016 du PROE, qui a débuté en 2023, a été affinée afin de finaliser la politique de genre révisée en 2025. Le Conseiller en matière de politique de genre qui vient d'être recruté par le PROE a dirigé l'examen approfondi de cette politique avec le Groupe chargé de la question de genre, de l'égalité, de l'inclusion et de l'intégration. Au niveau des projets, la prise en compte de la dimension de genre a été mise en pratique. Différentes formations sur le genre, les droits humains et l'inclusion sociale ont été dispensées au personnel du PROE, à ses membres et aux parties prenantes des projets par le biais du centre océanien sur les changements climatiques (PCCC, Pacific Climate Change Centre), de l'Initiative Kiwa, du projet SWAP et d'autres projets du PROE.
    - Une révision de la Politique de prévention de la fraude et de protection des lanceurs d'alerte du PROE est en cours ; cette Politique contribuera à renforcer la capacité du PROE à garantir l'application des normes éthiques les plus strictes dans toutes ses opérations.
    - Le gouvernement australien a fourni un financement supplémentaire pour les mesures identifiées dans l'évaluation de due diligence du Ministère des Affaires étrangères et du commerce (DFAT, Department of Foreign Affairs and Trade), afin d'améliorer la notation de risque du PROE, notamment en renforçant davantage les capacités en matière de due diligence.

**Responsabilité partagée en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL, Monitoring, Evaluation and Learning) et rapports axés sur les résultats dans le cadre des engagements des pays insulaires du Pacifique (PIC, Pacific Island Countries).**

- Les rapports axés sur les résultats favorisent la responsabilité partagée dans l'adoption de la plateforme MEL dans les processus des mécanismes régionaux, nationaux ou institutionnels existants, comme le montrent l'évaluation de la mise en œuvre du FRDP 2017-2030, le lancement des engagements des cadres CTSPF et l'alignement des cadres existants de Kiribati, Nauru et Vanuatu sur l'adoption d'éléments de S&E dans les cadres régionaux (FRDP 2017-2030, ODD 2030, Feuille de route de Samoa et Objectifs du NDC Hub, entre autres).
- Participation active du CROP à la plateforme MEL dans le cadre du Groupe de travail MERL pour la Stratégie 2050 pour le Continent Bleu du Pacifique ainsi que pour le groupe de travail PRP du FRDP.
- Des sessions de formation périodiques sur le suivi et l'évaluation ont été organisées à l'intention du personnel afin d'améliorer la compréhension des principes fondamentaux du suivi, de l'évaluation et de la gestion, y compris l'établissement de comptes rendus axés sur les résultats. Plus de 100 membres du personnel, dont des employés des ÉTIP (Vanuatu, Kiribati, Nauru et Tuvalu), du siège et des bureaux régionaux (détachement), ont suivi une formation interne sur la théorie du changement, le système de suivi et d'évaluation, la communication des résultats, le plan de mise en œuvre des performances, la gestion des risques, le cycle de projet et le suivi et l'évaluation, dans le cadre de sessions animées par IT-KM et de séances d'intégration du personnel.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3 : Le PROE dispose d'une base de financement fiable et durable qui lui permet d'obtenir des résultats environnementaux au profit de la région des îles du Pacifique ; il gère ses programmes et ses opérations en veillant à rester dans les limites du budget convenu.**

Objectifs globaux à atteindre	Réalisés	En cours
8	8	0

Dans l'ensemble, pour l'Objectif organisationnel n° 3, les 8 sous-objectifs de résultats ont tous été atteints, comme indiqué dans le compte rendu de cette année.

### Principales réalisations

#### Les résultats financiers ont continué de s'améliorer.

- En lien avec le rapport financier audité 2024, les priorités définies dans la stratégie de viabilité financière et des ressources ont commencé à porter leurs fruits en 2024, bien que leur mise en œuvre n'en soit qu'à ses débuts. Malgré les difficultés liées à la mise en œuvre irrégulière des programmes (qui ont continué d'avoir une incidence sur le budget de base pendant la majeure partie de l'exercice financier), les résultats financiers sont restés globalement solides à la fin de l'exercice. Cette progression s'explique par l'augmentation des recettes provenant des cotisations des membres et des frais des programme, ainsi que par un contrôle rigoureux des dépenses, une gestion efficace du risque de change et des efforts fructueux en matière de recouvrement des coûts. Collectivement, ces mesures ont contribué à un excédent financier de 660 824 USD pour l'exercice 2024. Par conséquent, cette situation financière renforcée a permis de poursuivre la reconstitution des réserves, qui sont passées de 2,3 millions d'USD en 2023 à 3 millions d'USD à la fin de l'exercice.

#### Augmentation substantielle des réserves

- En lien direct avec ses résultats financiers positifs pour 2024, le PROE a franchi une autre étape importante en 2024, avec des réserves qui ont atteint environ 3 millions d'USD (contre 2,3 millions d'USD pour 2023). Ces progrès sont essentiels pour garantir que le PROE conserve une réserve solide et une marge budgétaire suffisante. Conformément au budget supplémentaire de base pour 2025, qui s'élève à 10,2 millions d'USD, la situation des réserves reste non seulement positive, mais dépasse également l'exigence politique qui consiste à maintenir les réserves à hauteur de 25 % du budget, ce qui permet de consolider le cadre financier pour le nouvel exercice budgétaire.

#### Systèmes fiduciaires et rapports financiers Bailleurs de fonds/Partenaires

- Tous les audits et missions de vérification/assurance réalisés en 2024, y compris l'audit annuel du PROE, ont donné des résultats positifs. Ces résultats réaffirment l'efficacité des systèmes fiduciaires du PROE et soulignent son engagement en faveur d'une gestion financière transparente et efficace. Ils mettent également en lumière les solides pratiques de gestion des risques, les contrôles internes et le respect des procédures d'audit appropriées du PROE.
- En 2024, toutes les exigences en matière de rapports financiers des bailleurs de fonds ont été respectées en temps opportun et avec exactitude. En outre, les rapports d'audit concernant le PROE et les projets qu'il administre ont tous été positifs, ce qui confirme encore l'intégrité et la fiabilité des processus de gestion financière du PROE.

## Sources de financement supplémentaires

- L'impact de la stratégie de viabilité financière et des ressources, bien qu'encore à ses débuts, est déjà manifeste dans l'augmentation du soutien financier enregistrée grâce aux frais d'appui aux programmes et au recouvrement des coûts, ainsi que dans l'augmentation des contributions des membres. Il convient de noter que les recettes provenant des frais de soutien aux programmes ont augmenté, passant de 2,4 millions d'USD en 2023 à 2,9 millions d'USD en 2024, ce qui témoigne de la diversification et de l'amélioration des sources de financement.
- L'année 2024 a également été marquée par le soutien essentiel obtenu grâce à un financement de 15,2 millions de dollars néo-zélandais accordé par le gouvernement néo-zélandais pour la politique, le soutien opérationnel, les activités prioritaires et la transformation numérique, afin d'améliorer l'efficacité et la sécurité des opérations, auquel s'ajoute 3 000 000 de livres sterling (environ 3,6 millions d'USD) du gouvernement britannique à titre de financement de base pour aider à combler le déficit budgétaire 2024-2025, et pour contribuer à la planification stratégique pour la prochaine décennie et atteindre les objectifs associés en matière de ressources humaines, dans le cadre de la révision des rémunérations.

## OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4 : Le PROE mène des partenariats et des collaborations fructueux et s'y engage activement.

Objectifs globaux à atteindre	Réalisés	En cours
6	1	5

Dans l'ensemble, pour l'Objectif organisationnel n° 4, les six (6) sous-objectifs cibles ont été atteints dans le compte rendu de cette année et cinq (5) sont en cours de réalisation.

### Remarque(s) sur les indicateurs permanents

- Identification et développement de nouveaux partenariats stratégiques qui contribueront au Plan stratégique 2017-2026.
- Examen initial réalisé en décembre 2024 et envoi pour revue et approbation par le groupe de référence sur les partenariats et les ressources (PRRG, Partnership and Resourcing Reference Group) et par l'équipe de direction en juin 2025.
- Réalisation d'une enquête sur les partenariats du PROE, afin de recueillir les commentaires des partenaires par le biais du dialogue entre partenaires et d'autres canaux, au cours du deuxième trimestre 2025.
- Une assistance technique pour la stratégie de partenariat et d'engagement est en cours et permettra de définir les moyens de mobiliser des ressources grâce à des partenariats, ainsi que de relier cette stratégie aux domaines pertinents de la stratégie de financement et de mobilisation de ressources durables.
- Identification et exploration des possibilités de mobilisation des ressources en s'inspirant du PERMS du PROE et du projet de stratégie du PROE pour un financement et une mobilisation de ressources durables.
- Participation et contribution aux principaux forums du CROP, conformément au mandat du PROE et aux priorités des dirigeants.
- Fourniture de conseils juridiques au personnel et à la direction afin d'assurer la protection juridique des engagements du PROE dans l'ensemble des programmes et des services.
- Respect des obligations standard prévues dans les contrats et les accords de partenariat pour tous les programmes, lors des examens juridiques. Toute proposition de modification des conditions générales de contrats sera soigneusement examinée et négociée par le service juridique avant d'être intégrée.
- Mise à jour des examens législatifs environnementaux publiés à l'intention des membres en 2018, afin qu'ils puissent servir de ressource aux pays membres, au personnel et aux utilisateurs publics.
- Priorités assorties de voies stratégiques à définir dans le cadre de la stratégie de partenariat et d'engagement.

## Principales réalisations

Le dialogue sur les partenariats a souligné l'importance du PROE et de ses partenaires dans la mise en place d'une collaboration pour faire face à la triple crise planétaire que sont le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution. Le dialogue sur le partenariat s'articulait autour de quatre types de partenariats thématiques : (i) les partenaires bailleurs de fonds ; (ii) les partenaires techniques, scientifiques et de recherche ; (iii) les partenaires de mise en œuvre ; et (iv) les établissements financiers multilatéraux et les organisations philanthropiques.

Le PROE a continué à collaborer avec ses partenaires pour fournir des conseils stratégiques, une assistance technique, des activités de renforcement des capacités et de formation, des activités d'innovation et de recherche, des services de transmission des connaissances, des activités de mise en réseau, pour faciliter l'accès au financement multilatéral et bilatéral afin de mettre en œuvre les priorités régionales et nationales dans les quatre domaines stratégiques prioritaires du PROE (résilience au changement climatique, écosystèmes insulaires et océaniques, gestion des déchets et de la pollution, surveillance et gouvernance environnementales).

Des événements conjoints ont été organisés avec les partenaires lors des COP (COP29, COP15) ; des engagements bilatéraux ont été dirigés par les niveaux exécutif/directeur ; le PROE a été représenté lors des interventions des partenaires à l'occasion des COP (notamment avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'OMM/SOFF, les BMD-Banque mondiale, l'ADB, le FVC, le FEM, la FAO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, PNUE).

Les partenariats du PROE ont continué de se développer, avec la conclusion de onze nouveaux partenariats en 2024, conclus avec les organisations suivantes :

- a) Quatre nouveaux partenariats et trois renouvellements de partenariats depuis 2024 :
  - Agence d'enquête environnementale
  - Institut de recherche pour le développement (IRD)
  - Bureau de la sécurité aérienne du Pacifique (PASO, Pacific Aviation Safety Office)
  - Université Griffith
- b) Partenariats renouvelés :
  - Fondation pour la Grande Barrière de Corail (GBRF, Great Barrier Reef Foundation)
  - Mécanisme de financement des observations systématiques (S OFF, Systematic Observations Financing Facility)
  - The Nature Conservancy (TNC)
  - Forum pour les agences de pêche (FFA, Forum for Fisheries Agency)

## Maintien du leadership en matière de coordination régionale, de réseaux de partenariat et d'engagement mondial

Au niveau mondial, le PROE a poursuivi, en collaboration avec le CROP et ses partenaires, son soutien à la participation des PEID du Pacifique aux processus environnementaux multilatéraux (notamment à la COP28 de l'UNFCCC, aux deuxième et troisième sessions du Comité international de négociation sur la pollution plastique, y compris dans le milieu marin, et à l'initiative « Biodiversité au-delà des juridictions nationales »).

- Le Programme de résilience face au changement climatique du PROE a continué à fournir un appui technique et des conseils aux PEID du Pacifique, qui sont parties prenantes de l'UNFCCC, et a dirigé l'équipe One CROP (incluant PIFS, SPC, FFA et USP, notamment) dans la mise en œuvre du Plan de voyage dans le Pacifique lors de la COP29.
- Le PROE, en sa qualité de Secrétariat de la Table ronde des îles océaniennes pour la conservation de la nature (PIRT), a continué à promouvoir et à coordonner la mise en œuvre du cadre régional pour la conservation de la nature dans les îles du Pacifique parmi les différents membres de la PIRT.
- Le PROE assure le Secrétariat de la Convention de Nouméa.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5 : Le PROE peut compter sur les compétences, les connaissances et les aptitudes d'un groupe de personnes aptes à lui permettre de concrétiser sa vision régionale partagée.**

Objectifs globaux à atteindre	Réalisés	En cours
13	5	8

Dans l'ensemble, pour l'Objectif organisationnel n° 5, sur les treize (13) sous-objectifs cibles, cinq (5) ont été atteints et huit (8) sont en cours de réalisation.

**Remarques sur les indicateurs permanents**

- Mise à jour de la politique de recrutement et de sélection
- Un recrutement « pour une durée maximale de six mois » doit être instauré.
- L'essai de délégation du processus de recrutement et de sélection aux programmes et services a été prolongé pour l'ensemble de l'année 2023, afin de permettre une meilleure comparaison. L'examen final et les mises à jour tenant compte des enseignements tirés ont été achevés en 2024 ;
- Mise en œuvre des recommandations issues de l'examen des rémunérations
- Budget de capacité de 5 % de la masse salariale affecté aux programmes de leadership et de renforcement des capacités du personnel

**Principales réalisations**

**Le taux de rétention du personnel s'élève à 87 % et le recrutement pour les postes liés aux projets a augmenté.**

- En 2024, le taux de rétention du personnel était de 87 %, alors que l'objectif était de 70 %. Plusieurs projets ont été menés à bien et plusieurs nouveaux projets ont été lancés.
- Le processus de recrutement a été lancé pour six postes au sein de l'équipe de direction, principalement en raison des exigences de la règle des six ans, mais aussi pour répondre à de nouveaux besoins et à des changements liés à la réorganisation. Une initiative clé dans ce processus est l'engagement de la Troïka dans le processus de recrutement et de sélection de tous les membres de l'équipe de direction. Ceci vise à faciliter l'engagement de la Troïka en tant que représentants de nos membres dans les processus et l'orientation au niveau de la direction.
- L'examen des rémunérations a été facilité par le PROE, sous la direction du Groupe de travail des membres (Australie, îles Cook, Nouvelle-Zélande, Samoa, Tokelau et Royaume-Uni). Une invitation a été envoyée aux autres membres afin qu'ils puissent se joindre au groupe s'ils le souhaitaient, car il s'agissait d'un groupe de travail ouvert à tous les membres intéressés.
- Strategic Pay of New Zealand a été engagé en août 2024 pour mener à bien l'examen indépendant des conditions de rémunération et d'emploi du personnel du Secrétariat, qui devrait s'achever fin octobre 2024.
- Le contrat a été prolongé à trois reprises, la date finale étant fixée au 2 mai 2025. Ces prolongements visaient principalement à donner plus de temps aux membres pour effectuer un retour d'information dans le cadre de la révision.
- Le contrat avec Strategic Pay a pris fin le 2 mai 2025 et le rapport final devrait être distribué au groupe de travail des membres d'ici la fin de la semaine du 5 mai 2025. Le groupe de travail des membres se réunira pour examiner le rapport et ses recommandations, y compris les prochaines étapes, afin d'obtenir la décision des membres.

## Culture constructive, autonomisante et axée sur les résultats

- À mesure que le PROE continue d'évoluer, il est essentiel que nous acceptions le changement afin de nous réaligner sur nos objectifs stratégiques et de réaffirmer notre engagement en faveur d'une amélioration continue, à travers l'ensemble de l'organisation. Cela implique notamment de favoriser une culture d'entreprise dynamique et réactive, capable d'anticiper l'évolution des exigences de l'environnement mondial et régional, tant en ce qui concerne notre travail que nos collaborateurs et notre raison d'être.
- En nous adaptant de manière proactive à ces changements, nous renforçons non seulement notre efficacité opérationnelle, mais nous posons également les bases de notre prochain plan stratégique. Cette dynamique nous permettra de rester pertinents, résilients et efficaces dans la réalisation de notre mission dans la région Pacifique.
- Le renforcement institutionnel du PROE s'est poursuivi avec une restructuration et un réalignement stratégique, afin de garantir la pertinence, l'agilité et la résilience de nos activités.

Les principaux développements sont les suivants :

- Le programme Écosystèmes insulaires et océaniques (IOE, Island and Ocean Ecosystems) a été renommé en programme Biodiversité et conservation (BC, Biodiversity and Conservation).
- Formalisation du service Planification stratégique, partenariats et mobilisation des ressources (SPPR, Strategic Planning, Partnerships and Resource Mobilisation).
- Mise en place du nouveau programme « Science et information sur le climat » (CSI, Climate Science and Information) avec le transfert des fonctions et du personnel chargés de la science du climat et de la météorologie du programme « Résilience face au changement climatique » (CCR, Climate Change Resilience).
- Le programme Surveillance et gouvernance environnementales (EMG, Environmental Monitoring and Governance) a été renommé en programme de Gouvernance environnementale (EG, Environmental Governance).
- Restructuration de l'unité juridique en un service des services juridiques et des organes directeurs (LSGB, Legal Services and Governing Bodies Department), qui inclut la supervision et la coordination des politiques institutionnelles.
- Transfert des fonctions du Secrétariat de la Convention de Nouméa du Programme EG et des fonctions du Secrétariat de la Convention de Waigani du Programme de gestion des déchets et de contrôle de la pollution (WMPC, Waste Management and Pollution Control) vers le service LGSP.
- Transfert de la fonction administrative du service financier vers le service des ressources humaines, afin de consolider et de renforcer notre approche en matière de santé et de sécurité au travail.
- Mise en œuvre des changements apportés aux processus administratifs et de reporting.

## Le renforcement des capacités et des compétences s'est poursuivi malgré un budget limité.

- Conformément à notre engagement en faveur de l'amélioration continue du lieu de travail et afin de soutenir notre personnel à travers les initiatives de la stratégie RH, voici quelques améliorations clés apportées aux conditions générales dont bénéficie le personnel, dans l'attente des résultats de la révision des rémunérations :
  - Prime de rendement de 3 % versée à l'ensemble du personnel.
  - Octroi d'une allocation de gratification à l'ensemble des EPAI nationaux (Employés du Programme et des Activités Internes).
  - Octroi d'une indemnité de résidence au personnel EPAI basé aux îles Fidji.
  - Renouvellement de l'assurance médicale avec des conditions générales supplémentaires et améliorées et une couverture accrue en cas d'évacuation médicale à l'étranger.

- Conformément à l'engagement du PROE en faveur de la création d'un environnement de travail stimulant et propice à l'épanouissement, une série d'activités ont été mises en œuvre pour promouvoir la diversité, l'inclusion et le bien-être au travail. Parmi celles-ci, citons la fête de rentrée au début de l'année, la célébration de Pâques sur les différents sites, l'opération « Gift of Time » (Don de temps) pour la fête des mères, le mois rose en collaboration avec l'équipe chargée de l'égalité femmes-hommes, de l'inclusion et de l'intégration (GEIM, Gender Equity, Inclusion and Mainstreaming), la Journée internationale des femmes, le voyage au pôle Nord, ainsi que diverses initiatives en matière de santé et de bien-être.
- La première politique de règlement des griefs du PROE a été approuvée après des consultations approfondies avec le personnel et la participation d'un consultant externe indépendant et de la direction, et avec les conseils de groupes de travail internes composés de membres du personnel.

**Fin**